



Le Dépôt Régional



Qu'est ce que le dépôt ?

Depuis janvier 2006, les œuvres cinématographiques et audiovisuelles soutenues par le Conseil Régional de Bretagne font l'objet d'un dépôt à la **Cinémathèque de Bretagne**. Ce dépôt a été mis en place dans un but de conservation et de mémoire du patrimoine. Le film déposé doit être accompagné d'un dossier regroupant différentes informations à caractère documentaire, patrimonial ou pédagogique.

Les objectifs de cette collecte sont de sauvegarder et valoriser le travail des réalisateurs et des producteurs en Bretagne ainsi que de favoriser un partage entre professionnels de l'audiovisuel. Les éléments constitutifs du dépôt seront donc traités à des fins de conservation par la Cinémathèque de Bretagne.

Le dépôt régional n'entraîne aucun transfert de propriété. Le déposant reste propriétaire de ses éléments et peut retirer les documents passé un délai de 2 ans non réductibles. Les copies faites à titre conservatoire par la Cinémathèque de Bretagne restent propriété de celle-ci.

Organisation du dépôt

1 - La société de production adresse à la Cinémathèque de Bretagne :

- Le fichier numérique et deux DVD du film par voie postale à :
Cinémathèque de Bretagne - Dépôt régional - BP81011 - 2, avenue Clemenceau - 29210 Brest Cedex 1
- Les éléments documentaires par courriel : depot.regional@cinematheque-bretagne.fr

2 - Après réception et vérification des éléments constitutifs du dépôt, la Cinémathèque de Bretagne :

- Fait parvenir à la société de production un contrat de dépôt pour signature, contrat qui définit les modalités de conservation et de consultation des éléments déposés.
- Délivre à la société de production l'attestation de dépôt demandée par le Conseil Régional de Bretagne.

Éléments constitutifs du dépôt

Documents indispensables
Élément master du film en Apple Pro Res (4:4:4 ou 4:2:2 HQ ou 4:2:2) sur disque dur ou clé USB
Deux supports DVD du film
Liste des supports de diffusions existants
Générique
Fiche technique du film
Résumé standard du film
Lieux de tournage du film
Présentation de la société de production
Filmographie de la société de production
Biographie du réalisateur
Affiche (si existante) - 300 DPI
Photos du film et du tournage (en particulier la photo de promotion, dégagée des droits) 300 DPI
Photo du réalisateur - 300 DPI
Aides obtenues pour le film
Langues et sous-titrages

Documents annexes
Un lien <i>Vimeo</i> du film avec mot de passe
Un lien <i>Vimeo</i> de la bande annonce ou d'un extrait de l'oeuvre audiovisuelle
N° de Visa et N° ISAN
Termes (date, noms des ayants-droit, type de diffusion) et durée des contrats entre le(s) réalisateur(s), auteur(s) et coproducteur(s), musicien(s), images d'archives.
Droits particuliers (Interviews exclusives, images d'archives...)
Scénario
Documents de travail intermédiaires
Prix obtenus par le film
Participation aux festivals
Dossier de presse du film
Site web du film
Sortie nationale ou Avant-première
Traduction du résumé dans différentes langues (si disponible)

La valorisation des oeuvres audiovisuelles



Créé en janvier 2013 à l'initiative du Conseil Régional de Bretagne, **Zoom Bretagne** a pour objectif d'améliorer la connaissance, la diffusion et l'accompagnement des oeuvres cinématographiques et audiovisuelles produites et/ou tournées en Bretagne.

La mission de Zoom Bretagne consiste à :

- améliorer la visibilité des oeuvres pour les diffuseurs et le public
- favoriser les échanges entre les créateurs et le public
- proposer des services adaptés au bénéfice des structures de diffusion afin de favoriser la diffusion des films en fonction des différents lieux (salles de cinéma, médiathèques, salles culturelles...).

Lorsque le dépôt des éléments est effectué auprès de la Cinémathèque de Bretagne, Zoom Bretagne accède aux éléments documentaires et à un support DVD de l'oeuvre audiovisuelle, Zoom Bretagne prend ensuite contact avec la société de production pour toutes les questions relevant de la valorisation du film.

Pour toutes précisions, vous pouvez contacter :

Sur les modalités du dépôt régional :

Cinémathèque de Bretagne - Gaël Naizet, gael.naizet@cinematheque-bretagne.fr

Sur la valorisation :

Zoom Bretagne - Rosemonde Roussey, bretagne.cinephare@gmail.com

Sur le dépôt régional :

Conseil Régional de Bretagne : Sophie Duault, s.duault@region-bretagne.fr

Cinémathèque de Bretagne - 2, Avenue Clemenceau - BP 81011 - 29210 Brest Cedex 1 - Tél. : 02 98 43 38 95
- renseignements@cinematheque-bretagne.fr - www.cinematheque-bretagne.fr

Zoom Bretagne - Cinéphare - 5, Boulevard Léopold Maissin - 29480 Le Relecq-Kerhuon - Tél. : 09 83 06 49 93
- bretagne.cinephare@gmail.com - <http://bretagne.cinephare.fr>

Le Dépôt régional est une initiative du Conseil Régional de Bretagne

